

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE CANISY
SEANCE DU LUNDI 22 JUILLET 2019**

Date de convocation : 16/07/2019

Date d'affichage : 25/07/2019

Nombre de conseillers :

En exercice : 28

Présents : 14

Votants : 15

L'an deux mil dix-neuf, le lundi 22 juillet à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de CANISY, en séance publique.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Jean-Marie LEBEHOT, maire, Gérard DUVAL, maire-adjoint, Michel LEGOUPIL, maire-adjoint, Marie-Pascale HOUBEN, maire-adjointe, Pierre GAUTIER, maire-adjoint, Gildas BAUDRY, Claude BRUNET, Michel BUOT, Claude CARAU-COUVREUR, David FLEURY, Agnès HOPQUIN, Claude LAMOUREUX, Sylvain LENGRONNE, François-Noël OSMOND,

Excusés : Sébastien DUPARD (procuration à Sylvain LENGRONNE), Christian HUBERT, Jacky JOUANNE, Maryvonne LEFRANCOIS, François MAITREL

Absents : Nathalie FAGNEN, Vanessa FINEL, Nathalie GUESNON, Catherine HAMEL, Delphine LEFORESTIER, Lydie OSMOND, Laurent RAFFIN, Delphine ROULLEAUX, Manuel SEMILLY

Secrétaire de séance : Marie-Pascale HOUBEN

ORDRE DU JOUR

1. Salle multi-activités de St Ebremond : point solution technique toiture
2. Travaux de voirie - parking : choix entreprise suite marché public
3. Questions diverses

1. Salle multi-activités de St Ebremond : point solution technique toiture

Le maire informe que le maître d'œuvre (DVN) aurait trouvé une solution technique pour la partie toiture, qui permettrait d'éviter de reprendre les structures du bâtiment et, découlant de cette reprise, de devoir se conformer aux normes antisismiques.

Le complexe couverture-isolation serait composé :

- D'une sous face en bac acier troué
- D'une isolation laine de roche/laine de verre
- De mousse polyuréthane
- Pour l'étanchéité, d'une membrane PVC type Syplast (gris clair, pose par entreprise formée et certifiée).

Gérard Duval précise que cette solution serait validée pour permettre un gain d'énergie de 40%, quelque soit le mode de chauffage retenu (gaz ou pompe à chaleur).

Une réunion de présentation de l'avant-projet sommaire (APS) aura lieu en mairie le 31 juillet à 17h30.

Compte tenu de l'attribution par l'Etat d'une aide de 300 000 € dans le cadre du DSIL, il convient de communiquer à la préfecture le nouveau plan de financement du projet à son stade actuel. Le maire propose de rester sur le projet budgétaire initial, pour un montant total prévisionnel des études et travaux de 1 400 000 €. Le financement proposé est le suivant :

| Projet de rénovation et adaptation salle multiactivité de St Ebremond (Canisy) | | | | |
|---|--------------------|--|--------------------|-------|
| Previsionnel Dépenses | | Previsionnel recettes | | |
| Travaux de rénovation et adaptation culturelle | 1 200 000 € | Etat (contrat de ruralité - DSIL) | 300 000 € | 21,4% |
| Honoraires (MO, Coordinateur SPS, BE Ctrl... | 200 000 € | Département (contrat de poles et services CPS) | 150 000 € | 10,7% |
| | | Fond Européens (Leader) | 60 000 € | 4,3% |
| | | Emprunt commune de CANISY | 600 000 € | 42,9% |
| | | Autofinancement commune de CANISY | 290 000 € | 20,7% |
| | | | | |
| | | | | |
| Montant Total des travaux et études | 1 400 000 € | Montant total des recettes | 1 400 000 € | |

Après discussion sur le montant optimal de l'emprunt et la possibilité d'obtention de quelques autres petites subventions, le conseil décide, à l'unanimité, de fournir le projet budgétaire tel que présenté à la préfecture.

2. Travaux de voirie - parking : choix entreprise suite marché public

Le maire présente un récapitulatif des estimations initiales du maître d'œuvre et des devis des trois entreprises ayant répondu à l'appel d'offres.

Conformément à la règle, l'entreprise Eurovia, dont la proposition était anormalement basse, a été réinterrogée et a fourni un nouveau devis, le premier contenant des erreurs.

Le maire présente ensuite les critères sur lesquels les dossiers ont été notés par la commission, et le résultat de l'étude.

En fonction de cette étude, l'entreprise Eurovia arrive en tête avec une proposition de 108 032,30 € (inclus le marquage au sol du parking).

A l'unanimité, le conseil retient la proposition d'Eurovia.

Gérard Duval précise que la date des travaux reste à caler (sans doute octobre).

Les riverains seront prévenus à l'avance.

Michel Legoupil propose de profiter de la présence de l'entreprise pour demander le rattrapage de différents points d'enrobé rouge endommagés dans le bourg. Une liste va être établie (abord panneau lumineux, pieds de bornes rue de kergorlay, pieds de mâts, ...)

3. Questions diverses

REPAM : Saint-Lô Agglo a déposé une DP pour aménager le local 21 de la zone d'activité afin d'accueillir les équipes du REPAM, secteur de Canisy. Le maire présente le plan de ces locaux.

FC3Rivières : Le maire rend compte de la réunion qui s'est tenue avec Saint-Lô Agglo, les maires de Canisy et Bourgvallées et les membres du club.

. Au sujet du traçage des terrains, SLA va embaucher dès maintenant une personne en intérim afin d'effectuer ces traçages (le président du club assurera sa formation), ce qui permettra d'évaluer les besoins sur les trois sites sur lesquels le club confirme qu'il organisera son activité (Canisy, Gourfaleur et St Samson).

. Concernant le site de Canisy, le démarrage de la saison est validé : à la demande de la ligue, un arrêté a été pris pour l'ouverture du stade au public ; SLA prend en charge la location d'une structure Club House de 30 m² dont le FC3Rivières accepte de porter techniquement la gestion ; le club utilisera les vestiaires de la salle de sport et le FC3Rivières n'organisera que 2 matchs par week-end sur le site (équipe 1A et équipe U18).

Pour faciliter la circulation entre les terrains et la salle de sport, un lampadaire supplémentaire sera installé à l'entrée du stade (à la charge de la commune)

Lotissement La Pérelle : le maire informe qu'une parcelle supplémentaire vient d'être vendue (Lot 1).

CDHAT : Une permanence aura lieu en mairie le 26 juillet matin pour conseiller et informer gratuitement les propriétaires souhaitant réaliser des travaux d'économie d'énergie dans leur logement (isolation, chauffage...). Contact : 02 33 75 64 24.

Aménagement rue Abbé Bauchet : Le maire informe le conseil de la nécessité d'aménager l'entrée vers la propriété de M. et Mme Surville, 2 rue Abbé Bauchet (cailloux, bicouche). Il convient également de renuméroter ce secteur, en créant un n° 6bis.

Dates : Quelques dates à retenir au cours de l'été :

- les deux prochaines randonnées de l'été auront lieu le 24 juillet, départ de St Ebremond, et le 31 juillet, départ de Canisy.
- « Jazz dans les prés » propose un concert à St Ebremond, le 11 août à 17h : « Lil'Red ». Les conseillers qui ont eu l'occasion de participer à quelques concerts depuis le début de la saison de Jazz dans les Prés encouragent vivement à retenir cette date : Jazz dans les prés permet d'assister à des concerts de qualité, dans de petites salles rurales, pour un prix modique.
Gérard Duval demande des bonnes volontés pour préparer la salle le vendredi, puis pour aider au service du pot d'après concert.
- Les prochains conseils municipaux : 2 septembre, 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre.

Arrosage : Compte tenu des restrictions d'eau demandées à tous, et pour être exemplaires, Gérard Duval propose de limiter l'arrosage des fleurs à 1 par semaine. Pour qu'il soit le plus efficace possible, il est suggéré de le faire le matin de bonne heure : Gérard Duval voit avec le service technique.

Embauche : Pour pallier l'absence d'un agent et la prise des congés, un nouvel agent a été recruté jusqu'au 30 septembre

Devis école: Gérard Duval propose deux devis.

Le premier concerne la réparation de la porte d'entrée de l'école, pour un montant de 2 650,29€ HT. La livraison n'aura pas lieu avant le 15 septembre.

Le second, demandé suite à la réunion de la commission travaux, concerne les peintures à l'école de St Ebremond (vestiaire, toilettes, couloir). Trois devis ont été demandés. Une seule entreprise a répondu : Lecluze peinture.

Le devis de l'entreprise Lecluze peinture est accepté à l'unanimité, pour un montant de 2 538€ HT. Les travaux seront réalisés pendant les congés de novembre.

Voirie : Claude Brunet signale que des habitants du Breuil se plaignent des nids de poule du chemin du Breuil.

Plots devant la mairie : Claude Carau-Couvreur s'étonne de la disparition de plusieurs plots devant la mairie. Elle propose de mettre à disposition des blocs de granit actuellement sur sa propriété.

Forum de la Bibliothèque départementale de la Manche : Marie-Pascale Houben indique qu'un forum « Ensemble, construisons les bibliothèques de demain » est organisé en septembre par le département. Toutes les personnes intéressées peuvent s'y inscrire. Une séance aura lieu à la maison du département le 19 septembre, de 18h30 à 22h. Mme Houben invite tous les conseillers intéressés à se faire connaître.

Médecin : Gildas Baudry demande que le conseil réfléchisse rapidement à l'installation d'un dispositif de télémédecine sur la commune.

D'autres solutions sont évoquées par les conseillers au cours de la discussion : médecin salarié, annonce dans la revue « Jeunes médecins », recours à un interne, installation d'un médecin à temps partagé entre hôpital et médecine de ville...

Le maire prend des informations complémentaires, et ce point sera mis à l'ordre du jour du conseil du 2 septembre.

Rien ne restant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h.